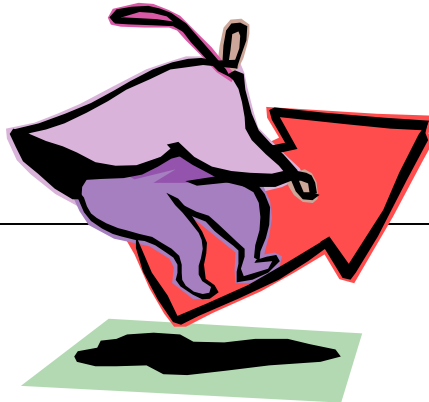


Les procédures d'orientation et d'affectation post-3e

2021.2022





■ **L'orientation =**

Les vœux des familles

Le dialogue entre les familles et l'équipe éducative

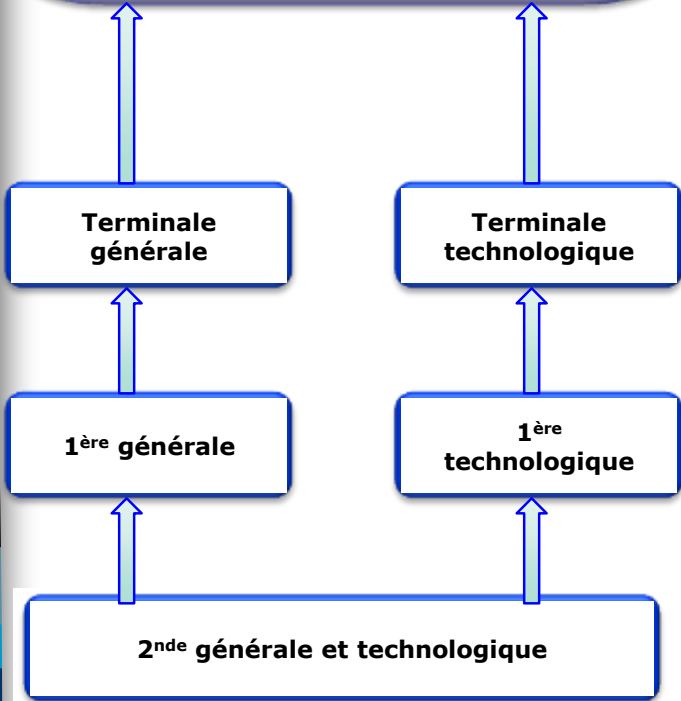
Les décisions d'orientation du collège

■ **L'affectation =**

Pour certaines formations, une offre de place limitée :

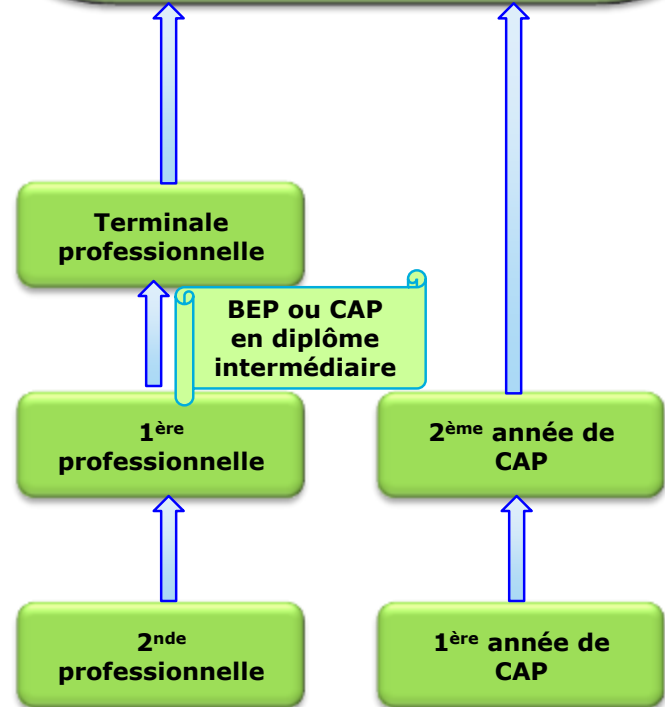
- Pour toute les sections professionnelles
- Pour certaines secondes Générales et Technologiques

Enseignement supérieur



Voie générale et technologique

Insertion professionnelle



Voie professionnelle



De janvier à avril

- Possibilités de **mini-stages en lycée professionnel ou en CFA**
(adaptations en fonction des établissements)

- **Portes Ouvertes des lycées**

(Bien se renseigner sur éventuels reports en raison de la situation sanitaire)

Vigilance pour certaines formations (délais et dossiers à constituer en amont) : *Bac Pro Métiers de la Sécurité, sections binationales, 2nde internationale, Arts Appliqués, danse ou musique, 2nde pro aéronautique, 2nde pro conduite et gestion de l'entreprise hippique, 2nde Pro métiers de la mer, 2nde Pro Technicien Prothèse Dentaire ; section sportive*



Janvier: conseils de classe 1^{er} semestre

- Par voie dématérialisée (internet): compte **Educonnect** puis utiliser le **module Orientation**

En cas de difficulté: contacter sans délai le secrétariat de Direction

- Familles formulent des intentions d'orientation
- Conseil de classe émet avis et peut faire des propositions provisoires
- Famille prend connaissance de l'avis en se connectant sur le module Orientation



Début juin: conseils d'orientation 2^e semestre

1) Élève et sa famille: vœux définitifs d'orientation

Toujours par voie dématérialisée (module Orientation)

(2^{nde} GT ; 2^{nde} pro ; 1^{ere} année de CAP ; doublement)

2) Conseil de classe 2^e semestre: propositions d'orientation (suivi d'un entretien éventuel avec le chef d'établissement si désaccord)

3) Famille prend connaissance des propositions d'orientation. En cas de désaccord, prendre RDV avec le chef d'établissement

3) Élève et sa famille: vœux d'affectation (calendrier national)

Par voie dématérialisée (module Affectation)

Jusqu'à 10 vœux en Académie et 5 vœux hors académie

Pour 2^{nde} GT: préciser établissement choisi (lycée de secteur ou demande de dérogation)

(ATTENTION: Enseignement privé: prendre contact avec les établissements ; le seul vœu par internet ne suffit pas)



Secteurs lycées

Concerne les demandes en seconde Générale et technologique.

La sectorisation n' existe pas pour les lycées professionnels. (Le recrutement se fait par classement des élèves ; nombre de places limité mais ouvert à tout élève hors secteur)

En fonction de l'adresse du DOMICILE

ATTENTION: toujours faire un vœu simple sur le lycée de secteur en cas de demande de dérogation

Le téléservice AFFECTATION fait apparaître le lycée de secteur

Dérogations



Juin

- **Inscription** des élèves affectés par les familles (dans l'établissement notifié)

Par voie dématérialisée (Module Inscription)

- Si pas affecté: recherche de d'autres solutions d'affectation
- **JUILLET**: SECOND TOUR D'AFFECTATION pour les élèves non-affectés (même procédure qu'en juin)
- (A CONFIRMER SEPTEMBRE: 3^e tour)



Infos diverses

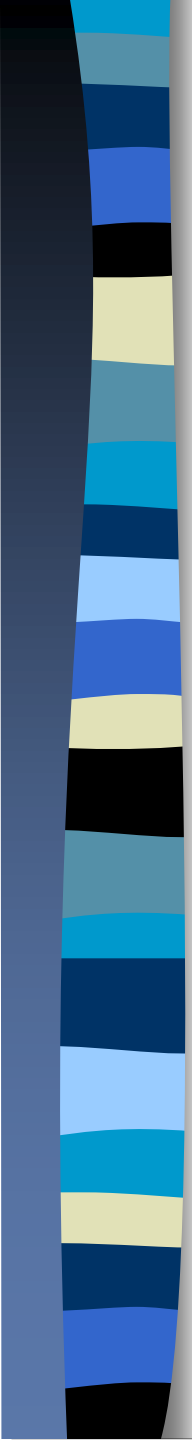
1° Stages

2° Diplôme National Du Brevet

Brevet Blanc 14 et 15 mars

Oral 8 juin

Epreuves Ecrites 30/06 et 01/07



M. Mahé, M. Monéger, Mme Gaillard (Psychologue en charge de l'orientation, les professeurs principaux se tiennent à votre disposition: n'hésitez pas à nous demander un RDV individuel